



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le jeudi 11 juin,
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 5 juin 2020

Etaient présents : André MOLINO, Maire, Sophie CELTON, Première adjointe

Louisa HAMMOUCHE, Arthur MELIS, Sylvie LAURENT, Emilien GOGUEL-MAZET, Christine ARNAUDO, Hocine BEN-SAÏD, Carole HALGAND, Adjointes.

Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Patrick DUBESSE, Marie-Catherine BIANCO, Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Manuel PINTO, Djelloul OUARET, Ludovic DI MEO, Anne OLIVERO, Gaëlle LECOQ, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE, Jérémy MARTINEZ, Carole ALBOREO, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Bertrand CONNIN, Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Thierry AUDIBERT, Conseillers municipaux.

Etaient absents et représentés : Gérard GUERRERO par André MOLINO

Secrétaire de séance : Bertrand CONNIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20200611-34-06-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2020

Affichage : 15/06/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION N°34.06.2020

OBJET : COOPERATION INTERCOMMUNALE - Désignation de deux élu(e)s pour représenter la commune de Septèmes-les-Vallons au sein du Comité de gestion du Massif de l'Étoile.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« Les espaces boisés constituent plus de la moitié du territoire communal avec 1 192 Ha dont 876 Ha sont classés en Espaces Boisés Classés et 449 soumis au régime forestier.

Afin de prévenir au mieux le risque incendie, il doit être géré de manière globale, concomitante et concertée avec l'ensemble des autres partenaires et acteurs concernés.

Aussi, afin de prendre en compte les modifications survenues à l'occasion des dernières élections municipales, il convient de désigner deux représentant(e)s du Conseil Municipal pour siéger au sein du Comité de gestion du Massif de l'Étoile.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer. »

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant les candidatures de Messieurs Patrick MAGRO et Patrick DUBESSE,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE – 3 abstentions (Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Thierry AUDIBERT)

DESIGNE Messieurs Patrick MAGRO et Patrick DUBESSE, comme représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein du Comité de gestion du Massif de l'Étoile.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

 Le Maire

André MOLINO